



LA PRÉSENCE DANS LES RÉSEAUX ET SUR LES TERRITOIRES

Une participation renforcée des usagers implique une **présence de proximité sur les territoires et les lieux de vie des personnes.**

La création de Comités de Territoire répond à ce besoin, ainsi que la mise en place des Conseils de Vie Sociale. Le développement d'une politique d'adhésion vise elle aussi au renforcement des solidarités sur les territoires.

L'appartenance à un ou à des réseaux est un levier pour lutter contre l'isolement des personnes et pour promouvoir leur insertion et leur autonomie.

L'engagement de l'Association dans des réseaux professionnels, associatifs... garantit sa reconnaissance et sa participation dynamique au renouvellement de l'action sociale.

ETRE UN PARTENAIRE ACTIF DU DÉVELOPPEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES D'ACTION SOCIALE SUR LES TERRITOIRES ET CONSTITUER UNE RESSOURCE POUR LES HABITANTS

« Par son ancrage territorial, son histoire, sa connaissance des besoins, son action en faveur du développement du lien social, la Sauvegarde 56 contribue au développement des politiques d'action sociale et à leur adaptation aux particularités locales.

« L'Association veut conforter en priorité son implantation sur les territoires "historiques" de Vannes-Auray et Lorient et renforcer ses partenariats ainsi que son rôle dans l'animation des réseaux.

Par ailleurs, elle souhaite se développer sur les autres territoires, mieux les connaître, y être en veille, y développer des partenariats.

Pour cela elle doit :

« Mieux se faire connaître,

« Etre en veille sur le terrain de l'action sociale, pour porter les demandes et besoins des usagers,

« Animer ou participer à une mise en complémentarité des services rendus afin de garantir l'équité sur tous les territoires. A cet effet, elle agit dans une démarche de partenariat et de collaboration avec tous les acteurs du champ social.

